

Développement d'énergies renouvelables dans le Hainaut

Mieux appréhender le cadre éolien
pour l'ensemble du territoire par le travail collectif

07 Avril 2023

CENEO/ADTs

ACTEURS DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES

LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ampleur des défis énergétiques

2. OBJECTIFS WALLONS

	2008-2012	2020	2030	2050
Europe	GES : - 8%/1990	GES : -20% /1990	GES : - 40%/1990 = -43%/2005 (ETS) Et -30%/2005 (non-ETS)	GES : - 80 à - 95% /1990
		EnR : 20% consommation finale brute d'énergie	EnR : 32% consommation finale brute d'énergie	
		EE : -20% consommation énergie primaire	EE : 32.5% d'efficacité énergétique (consommation primaire et/ou finale)	
Belgique (objectifs assignés par l'Europe)	GES : 7,5%/1990	GES : -15% non-ETS/2005	GES : -35% non-ETS/2005	
		EnR : 13% consommation d'énergie finale brute	EnR : Objectif indicatif - Augmentation d'1.3 point de pourcentage de chaleur renouvelable/an Objectif Contraignant - 14% de la consommation finale du transport est d'origine renouvelable	
		EE : 18% (en 2030 par rapport à la baseline PRIMES 2007)	EE : Objectifs Contraignants - 0.8% de diminution de la consommation finale/an - 3% de taux de rénovation des bâtiments gouvernementaux	
Wallonie	GES : - 7,5%/1990	GES : -30% /1990 (décret climat), - 14,7%/2005 pour le non ETS (burden-sharing)	GES : -37% non-ETS/ 2005	GES : -80 à -95% /1990
		EnR : 13% consommation d'énergie finale brute (burden-sharing : 14.850 GWh)	EnR : 23,5% consommation finale brute d'énergie	
			EE : -23% d'énergie finale /2005	

Tableau 2 : Objectifs européen, belge et wallon

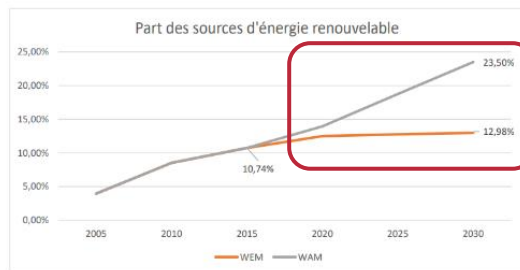


Figure 3 : Evolution de l'objectif renouvelable wallon (%)



Impossible sans des projets d'envergure

MIX EnR dont l'éolien terrestre



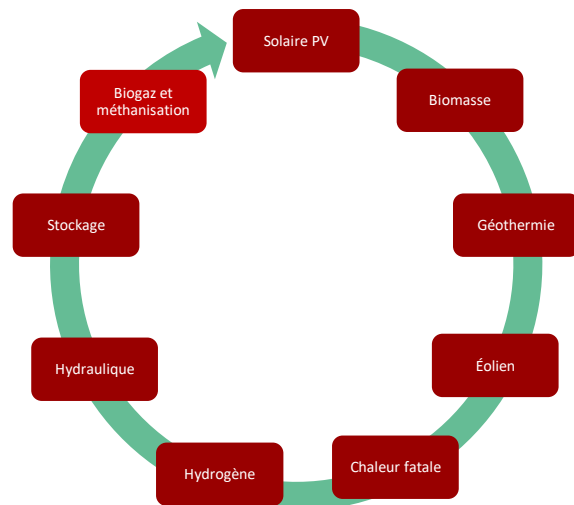
- Prise de conscience collective → efforts « volontaires »
- Objectifs contraignants → efforts « imposés »

ENR – Quelle « bonne » technologie

Dans l'approvisionnement énergétique de la société, il est important d'équilibrer trois facteurs :

1. la compétitivité,
2. la sécurité d'approvisionnement,
3. l'environnement et le climat.

Aucune source d'énergie unique n'est parfaite selon ces trois angles.



Analyse « coûts / bénéfices » pour la collectivité



Favoriser le déploiement des ENR = Favoriser leur intégration/acceptabilité « locale et Territoriale » = Donner du sens

FOCUS EOLIEN

Eolien – Contexte règlementaire

- ✓ Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
- ✓ Décret du 04 juillet 2002 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
- ✓ CoDT
- ✓ AGW du 25 février 2021 portant conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes d'une puissance totale supérieure ou égale à 0,5 MW
- ✓ Cadre de référence éolien
- ✓ Conditions particulières de PU



Directive Eu
-
RePowerEU

Pax
Eolenica II

- Développement des énergies renouvelables constitue un **intérêt public supérieur** et l'indépendance énergétique un objectif d'intérêt général
- La **révision à la hausse** des objectifs de production éoliens pour 2030 (doublement du parc).
- **Accélérer** l'octroi de permis (y compris des recours)
- L'augmentation des **participations** citoyenne et communale dans l'exploitation des parcs éoliens.
- La dispense de permis d'urbanisme pour les mâts de mesure.
- Le lancement d'une réflexion sur le raccordement de nouvelles productions éoliennes (procédures, délais, coûts de raccordement).

Eolien – Contexte « local » - Cadre de référence (2013)



Cadre = Lignes directrices en matière d'implantation/taille/composition des parcs éoliens

EFFETS

Sur « les gens »

- Bruit (conditions sectorielles)
- Ombres portées (conditions sectorielles)
- Distances à l'habitat (« nouveau » cadre de référence)

Sur le cadre de vie

- Zones exclues (CoDT)
- Impact paysager (cadre de référence)
- Covisibilité (cadre de référence)
- Effets cumulatifs (EIE)

Sur l'environnement

- Distances aux zones « boisées » (de fait ou de droit) – Avis DNF
- Chiroptères (conditions sectorielles)
- Avifaunes (avis DNF)
- Dette CO2

Sur l'activité/la sécurité

- Infrastructures (cadre de référence + avis gestionnaires)
- Activités réalisées « à proximité » (étude de risques)

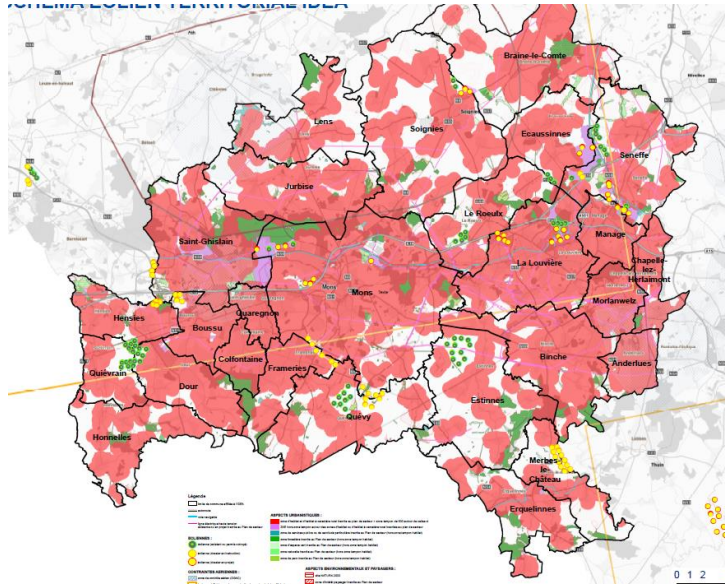
Parfois difficile de s'y retrouver dans ce qui est réglementaire ou, ce qui relève de lignes directrices MAIS « chaque projet est spécifique »

Besoin d'objectiver en fonction de ces spécificités → (étude) incidences sur l'environnement !

Projets de classe 1 – Information la plus complète – Quid à l'avenir des projets de classe 2?

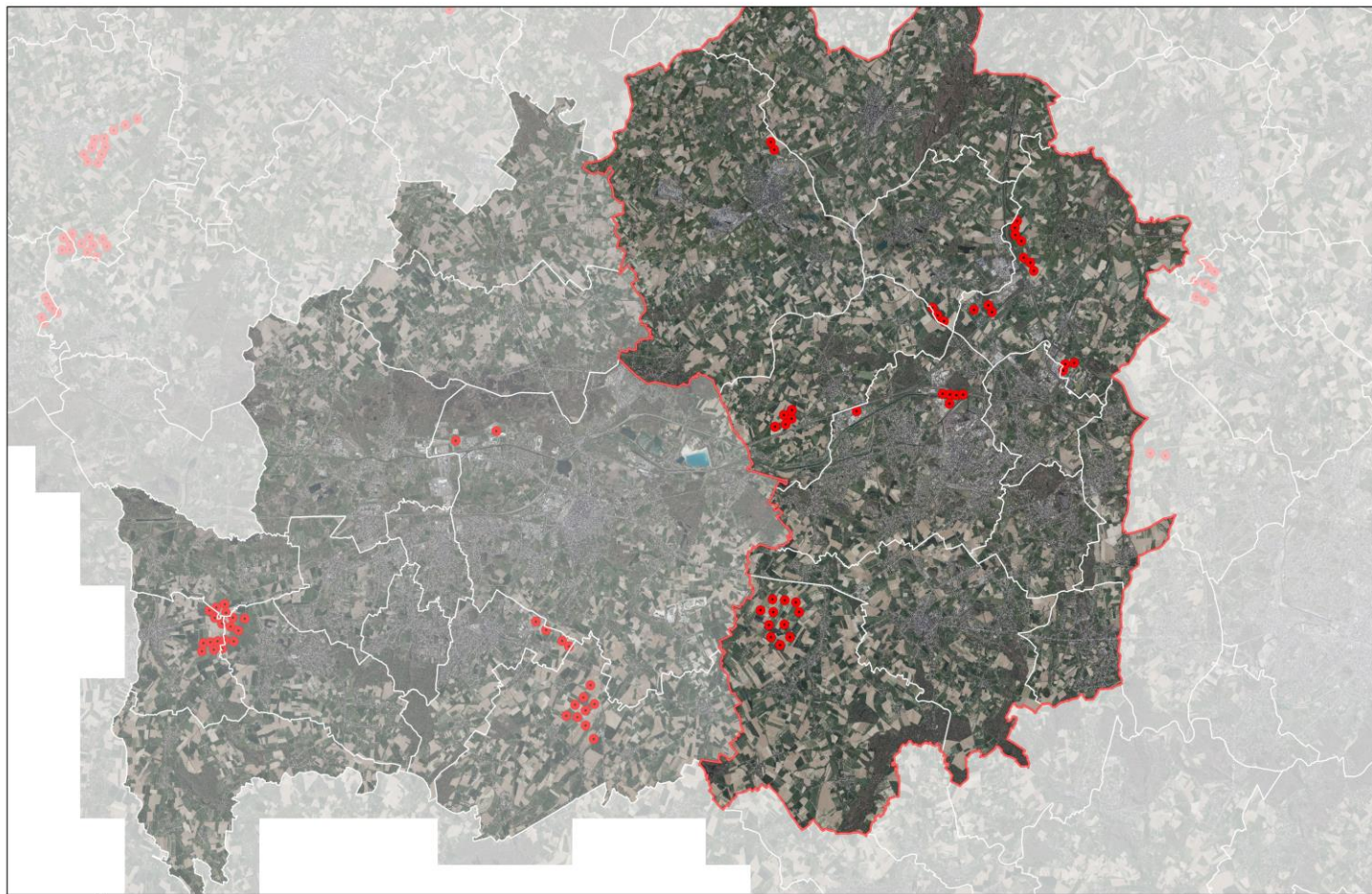
Eolien – Zones capables ?

Superposition des contraintes sur le territoire = identification des « zones capables »



- Normal que les « développeurs » investiguent ces zones capables
- Zones capables fonction des caractéristiques du territoire communal (densité d'habitat – infrastructures – etc) → Crée une certaine forme « d'inégalité » (certaines communes sont « sous pression », d'autres moins).
- Projet éolien sur une commune mais « impact » sur les communes avoisinantes.

La situation actuelle

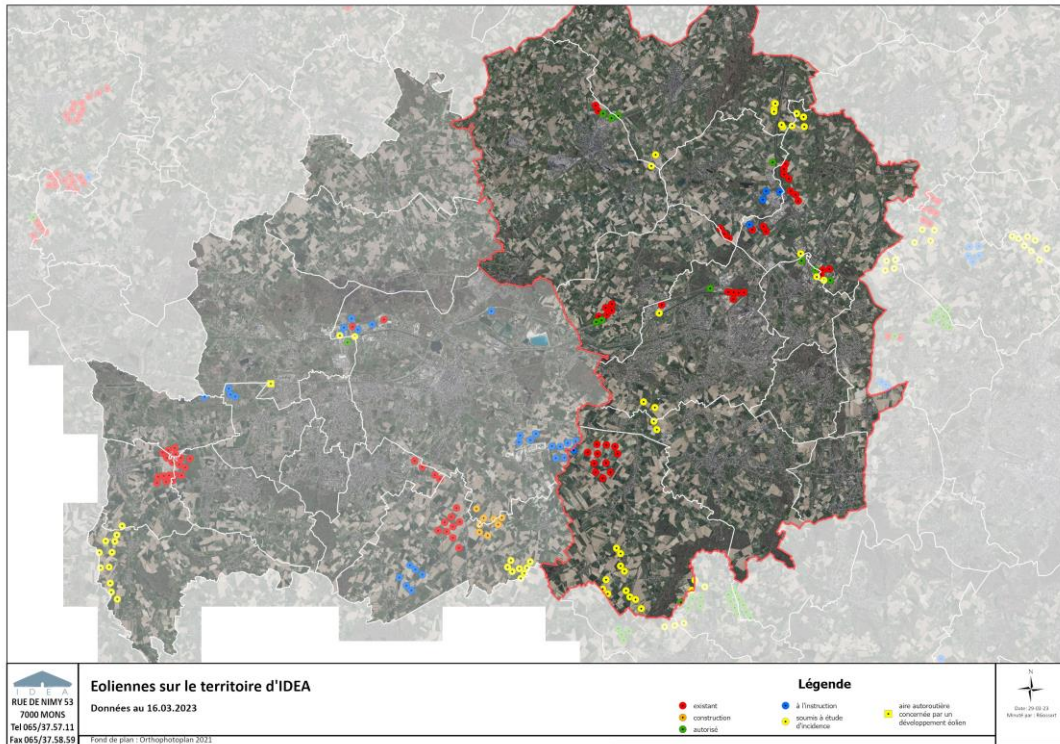


La situation demain

- 40 éoliennes existantes
- Beaucoup de projets en cours (30 en instruction et 11 autorisés)
- Quid du développement futur (Pax éolénica II)

subir >< accompagner le
développement

→ Donner du sens aux projets



**Développement des ENR:
DONNER DU SENS ?**

Donner du sens ? – Facteurs de succès

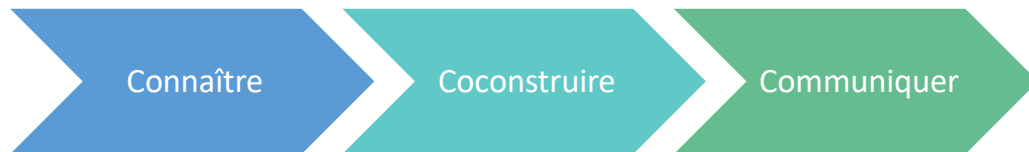
- Construire une « stratégie » de développement des ENR à l'échelle du Territoire
- Susciter la concertation entre les autorités locales et les développeurs de projets
- Favoriser les retombées énergétiques et économiques locales

Construire une « stratégie » de développement de ENR à l'échelle du Territoire



Organiser le déploiement de projets
Viser l'autonomie énergétique
Optimiser le mix énergétique
Créer un maillage et un déploiement des réseaux énergétiques
Favoriser l'autoconsommation collective

→ « Avoir un plan » → **Production
renouvelable
qui bénéficie au territoire**



Comprendre la culture du territoire, son histoire et les actions déjà entreprises aux alentours permet aux acteurs et aux habitant-e-s d'y insérer au mieux leur projet. C'est justement la plus-value d'un portage local que de connaître finement le contexte local et de croiser les différents regards. Il ne s'agit plus de faire des projets d'EnR sur les territoires, mais des projets de territoire sur l'énergie.

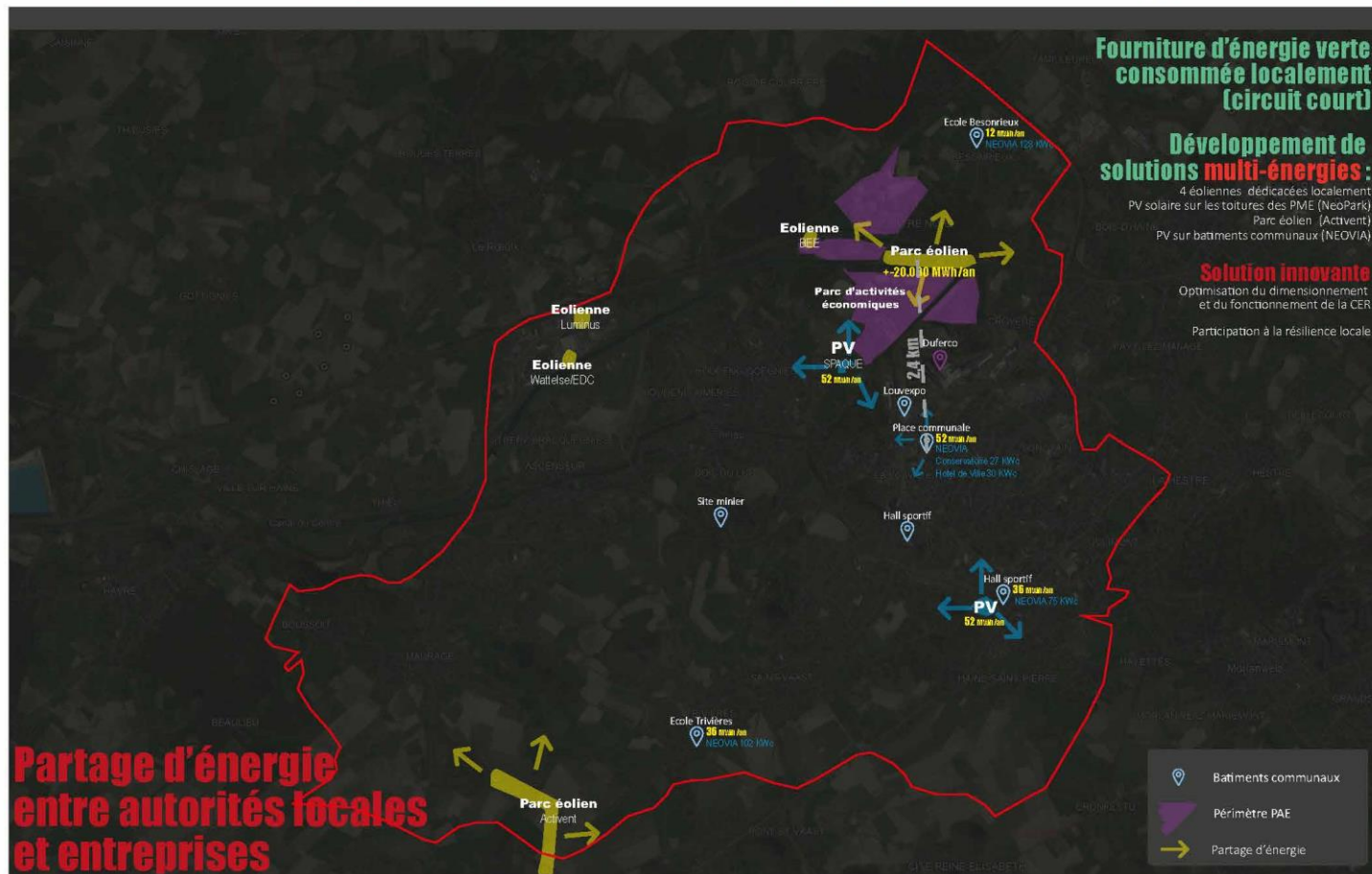
Source : *Projets d'énergie renouvelable et citoyenne,
S'orienter pour mieux démarrer – Énergie Partagée*

Susciter la concertation « Autorités Publiques » / Développeurs de projets

- Projets éoliens (ENR) = processus long et prise de risque → Créer un contexte clair et partagé – Donner un signal
- Projets énergétiques = projets « concurrentiels »
 - Certaine forme de « secret » dans le développement des projets
 - Pour les autorités, situation de « fait accompli »
 - Concertation/confidentialité → ADTs ?

Favoriser les retombées énergétiques locales

- La production peut-elle bénéficier à la collectivité? → Les Communautés d'énergies sont (presque) une réalité → favoriser le partage d'énergie et l'autoconsommation collective
- En ZAE : action sur la compétitive énergétique des entreprises



- Diagnostic
- Analyse du potentiel
- Analyse des besoins
- Planification

Favoriser les retombées économiques locales

- L'éolien, « c'est la Poule aux œuf d'or » ! Connaître la réalité économique des filières!
- Quid des charges d'urbanismes - ! Principe de proportionnalité
- Participation citoyennes – oui MAIS
- Participation publique ?

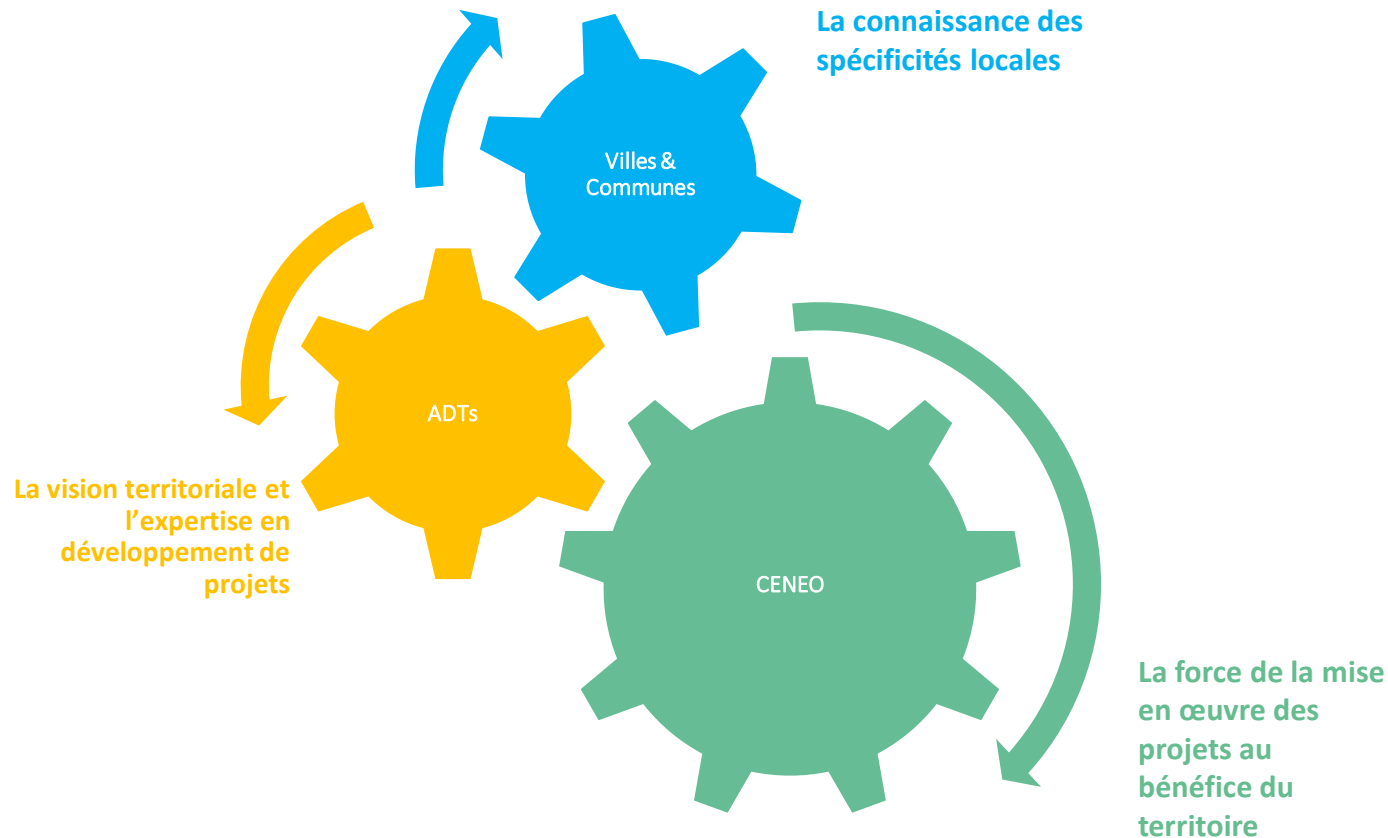


**Partenariats au service
de la transition
énergétique du
territoire**

Favoriser les retombées économiques locales

Partenariats	Types de projets	Collectivités publiques	Partenaire(s) externe(s)
	Projets de production d'énergie renouvelable Projets éoliens et multi-énergies	Ceneo, inBW, IDEFIN, IEG et SOFILUX	Engie-Electrabel
	Projets de production d'énergie renouvelable	Ceneo, IED et IPFBW	Luminus
	Projets de production d'énergie renouvelable sur terrains industriels dans le Hainaut	Ceneo	Perpetum
	Projets de production énergétique collectifs (tiers-invest) en faveur des entreprises sur les parcs d'activités économiques dans le Hainaut	Ceneo	Enerdeal
	Équiper les bâtiments publics en photovoltaïque (tiers-invest) en faveur des communes dans le Hainaut	Ceneo	Aucun (100% public)
	Mise en place, le développement et la gestion opérationnelle de Communautés d'Energie en Wallonie	Ceneo, La SPI, InBW et BEP	Haulogy

Favoriser les retombées économiques locales



Développement des ENR

DONNER DU SENS : C'EST ...

- S'appuyer sur une vision commune et la partager
- Favoriser les retombées énergétiques pour le Territoire
- Partager les retombées économiques pour le Territoire

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**